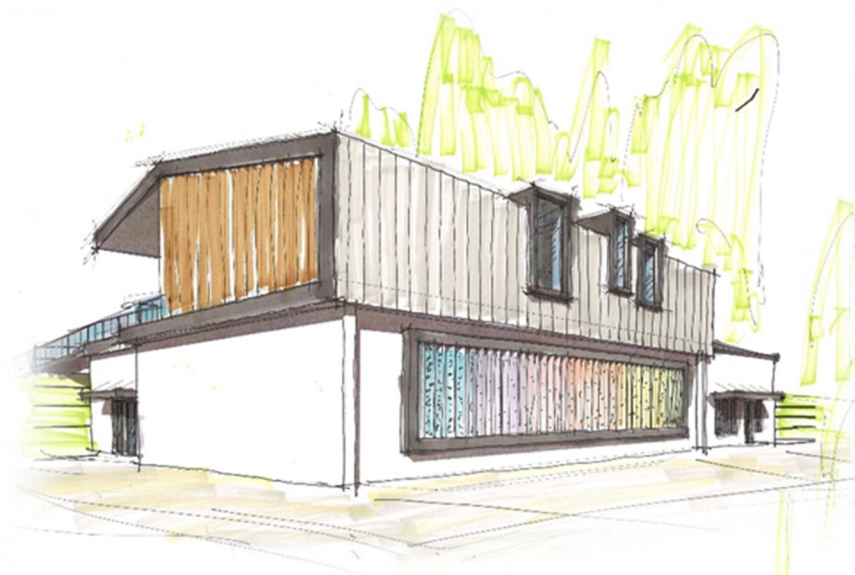


PROJET DE DOJO ET SALLE POLYVALENTE

Le projet du nouveau Dojo et de la Salle polyvalente avance à grands pas.

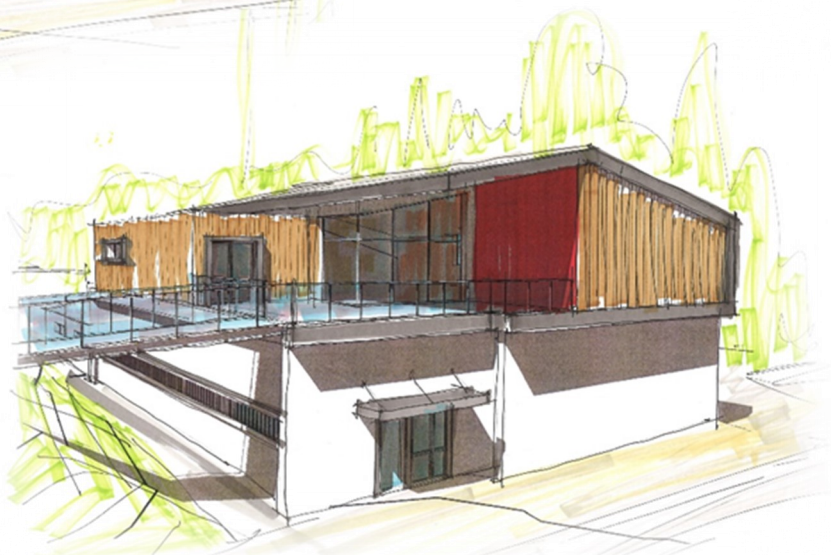
Ce projet, subventionné par le Département, la Région, l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Judo dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, permettra de remettre aux normes l'ancien gymnase communal qui date de 1963 : sécurité, accessibilité, isolation etc.

Les travaux se dérouleront en 2 phases distinctes :



1. la réalisation d'un nouveau DOJO au rez-de-Chaussée, dont les travaux débiteront au printemps 2023. Ce premier projet permettra la réalisation de différentes activités au sol : judo bien sûr, mais également préparation physique, fitness, activités des écoles et du collège, jujitsu, aikido entre autres. Il comporte par ailleurs une réelle dimension éducative, avec un espace dédié à l'aide administrative, au soutien scolaire et à l'aide aux devoirs.

2. en 2024, ce sont les travaux de la salle polyvalente qui seront mis en œuvre, par la création d'un étage dédié à cet espace pluridisciplinaire. Ce bâtiment sera mis à disposition des associations (sport, lotos, bal etc.), des écoles (jeux en salle, périscolaire), des particuliers (anniversaires, mariages etc.), de la mairie (réunions).



MOT DU MAIRE

Que vous dire en cette période de fin d'année, sinon vous témoigner que je suis un maire heureux.

Heureux de vous croiser chaque jour, et discuter des choses qui ont changé depuis deux ans de mandat, et dont vous me faites écho positivement. Une dynamique s'est installée dans notre beau village, et nous profitons aujourd'hui d'un essor économique qui nous profite, mais aussi rend Monestier de Clermont encore plus attractif.

J'ai pu l'exprimer auprès de l'ensemble des commerçants du village que j'ai mis en avant en les réunissant dernièrement dans la Salle du Conseil autour d'un pot convivial. Nous sommes heureux de constater que tous nos commerçants ont pu traverser la crise COVID. Monestier de Clermont attire, et nous avons de nouveaux commerces ou commerçants qui se sont implantés dans le cours de l'année, ainsi que deux vétérinaires ruraux, et notre marché de producteurs qui a pris son envol.

Nous continuerons à accompagner toutes les personnes qui veulent investir sur Monestier de Clermont, ouvrir leurs commerces ou s'installer dans notre village, et peut-être que d'ici la fin 2023 nous aurons le plaisir de voir des professions attendues se réinstaller.

Il faut mettre aussi à l'honneur le tissu associatif avec tous ses présidents et bénévoles en les remerciant pour leur investissement. Nos associations sont très dynamiques, et nous pouvons être fiers de tous ces jeunes ou moins jeunes qui mettent en avant notre village en le représentant dans les différentes disciplines ou compétitions.

Cet été, nous avons accueilli les championnats de France de tir à l'arc en extérieur. La lecture du livre d'or de cette compétition n'est qu'éloge sur l'organisation, mais aussi sur la qualité des prestations que nous pouvons offrir au sein de la commune.

L'année 2023 devrait voir certaines infrastructures sportives être rénovées. Toujours est-il que nous accordons beaucoup d'importance à vous permettre de pratiquer toutes les différentes disciplines présentes sur Monestier dans les meilleures conditions.

Plusieurs investissements vont voir le jour en 2023, dont la rénovation du parc de la Mairie avec plus d'accessibilité pour tous et de nouveaux agrès, mais aussi autour de la sécurité du village dans sa traversée du RD1075, la rénovation de notre parc électrique, et d'autres projets pour lesquels nous communiquerons ultérieurement.

Le repas des anciens reprend aussi de l'élan. Nous étions plus de soixante dix convives à table, ou chacun a pu se retrouver avec plaisir autour d'un repas confectionné localement. Pour ceux qui préféreraient recevoir un colis de Noël, nous les distribuerons directement chez nos aînés demandeurs dans les prochains jours.

La dernière activité de l'année, le Marché de Noël, vient de se dérouler dans le centre du village, et vous étiez nombreux autour des kiosques et commerces locaux en profitant d'un chocolat ou vin chaud, et de nombreux enfants ont pu profiter de l'animation du chariot de Noël offert par la commune, et de la présence du Père Noël.

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et j'associe à ce souhait l'ensemble du Conseil Municipal et tous les employés et agents communaux, et je vous invite le 13 janvier prochain, à la cérémonie des vœux en Mairie

Éric FURMANCZAK

HORAIRE DE LA MAIRIE

LUNDI	9h - 12h
MARDI	9h - 12h
MERCREDI	9h - 12h
JEUDI	9h - 12h
VENDREDI	9h - 12h
SAMEDI	9h - 12h

Uniquement pour les CNI et passeport
- sur rendez-vous -



@VILLEDEMONESTIERDECLERMONT

**RESTEZ À JOUR AVEC
NOTRE PAGE FACEBOOK**



ANNULATION DE LA JOURNÉE « CIMETIÈRE PROPRE »

Au vu du temps prévu pour le 22 octobre, nous avons annulé la journée « cimetière propre » un moment que de nombreux monétérons attendent pour rendre à notre cimetière un aspect plus net et tranquille.

Comme vous avez pu le constater la pluie n'était pas si présente mais il était trop tard !

Depuis plus de deux ans, l'entretien du cimetière est une de nos priorités, nous faisons passer le CISI (Chantier d'Insertion Sud Isère) deux fois par an pour le gros entretien au printemps et à l'automne avant La Toussaint.

Entretemps, nos services techniques passent régulièrement pour nettoyer et faire l'entretien quotidien.

Pour parfaire ce travail, nous avons commencé à faire l'inventaire des tombes abandonnées ou non entretenues qui participent grandement au sentiment de cimetière délaissé. Cela permettra aussi à moyenne échéance de recréer des places. Nous allons aussi contacter les familles qui veulent renouveler les concessions.

Il faut savoir que ces démarches se font sur le long terme afin de permettre aux familles de se manifester et d'exprimer leur volonté.

Nous travaillons aussi à l'agrandissement qui permettra de créer un jardin du souvenir en plus des columbariums et des places supplémentaires. La phase d'étude et la première tranche sera faite début 2023.

Les usages autour de la Mort et du Deuil sont en train de se modifier et nous devons nous y préparer.

Nous souhaitons rendre à notre cimetière son rôle de lieu de recueillement.

PARC LOUIS SAMUEL



Comme vous avez pu le constater depuis plusieurs semaines le parc Samuel est en travaux, travaux devenus nécessaires par différentes obligations légales.

Sur recommandation de l'ONF il a été nécessaire d'abattre un des grands sapins, celui-ci étant devenu dangereux et pouvant tomber à tout moment.

Il a fallu également démonter une des aires de jeux pour enfants, là encore suite à des obligations de mise aux normes et de sécurité. Notre parc est donc peu accessible actuellement.

Mais la commune, soucieuse d'apporter une zone de jeux pour les plus petits, a décidé la mise en place d'un tourniquet, et étudie dans le même temps un aménagement de plus grande ampleur pour notre parc communal.

Ce projet devrait sortir de terre pour le printemps, permettant de retrouver une véritable aire de détente au cœur de notre village.



13 JANVIER

18H - MAIRIE - SALLE DU CONSEIL



LE 13 JUILLET SANS POLAIRE



Pour ceux qui n'étaient pas là ou pas nés, le 13 juillet à Monestier de Clermont n'a jamais été réputé pour sa chaleur ! En général une « petite laine » ou une polaire (quand ce n'est pas la doudoune) sont indispensables à cette soirée ! Surtout sur un lieu aussi venté que le stade...

Cette année, le temps a été plus que clément.

Beaucoup de personnes, en tee-shirt, se sont déplacées pour assister à la traditionnelle descente de lampions pour débiter les festivités de la Fête Nationale. La Grand Rue a été illuminée par la joie des enfants. Nous avons même pu circuler sur la « RD 1075 » sans slalomer entre les véhicules.

Le feu d'artifice a aussi enchanté tout un chacun et les adultes ont retrouvé, un moment, leur âme d'enfant.

Seul bémol, nous avons failli manquer de boissons ! Heureusement que dans un village comme le nôtre la solidarité, pour passer une bonne soirée, fonctionne toujours...

Merci à tous ceux qui se reconnaîtront lors de ce moment festif !

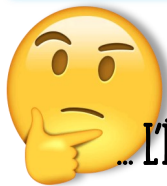
Merci aussi au Comité des fêtes toujours prêt et de bonne humeur.

On se retrouve l'année prochaine pour une nouvelle soirée mémorable.



Cette année le marché de Noël a eu lieu le 17 décembre de 14h à plus de 17h. Un grand moment festif pour les grands et les petites. Avec des enfants, les yeux remplis de bonheur par la visite du père Noël et la « balade » dans la voiturette enchantée. Un grand merci à nos commerçants, aux exposants professionnels et associatifs (plus d'une trentaines) avec la qualité des stands présentés et très appréciés du public venu nombreux, à l'Aumônerie du Trièves pour son escape game, aux habitants et visiteurs venues prendre du plaisir sur notre marché.





UNE MINUTE POUR ...

... L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET LES ILLUMINATIONS

En vertu de l'article L2212-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) par lequel le maire doit veiller à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique dans sa commune. Ce sont 430 points lumineux répartis sur le territoire communal qui permettent d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers et des habitants.

Le Plan Pluriannuel d'Investissement prévoit le remplacement de 265 lanternes d'ici 2026, soit 60% du parc, dont 70 lampes à vapeur de mercure (ballons fluo) qui seront changées prioritairement, car leur technologie est interdites depuis 2015, et elles sont par ailleurs très énergivores (125 à 250 watts par point lumineux). Ce plan permettra ainsi la mise en œuvre de modules LED, dont la distribution lumineuse plus efficace permet une diminution sensible de la puissance installée (en moyenne divisée par 4), et sur lesquels nous appliquerons une réduction de puissance supplémentaire de -50 à -60% sur la majeure partie de la nuit.

Les illuminations de Noël ne seront pas oubliées de la réflexion. Car s'il apparaît indispensable de préserver l'embellissement du village et de maintenir le lien festif lié aux fêtes de fin d'année, il est là aussi important de limiter les coûts de fonctionnement, ainsi que la pollution lumineuse au cœur de la nuit. A cet effet, l'ensemble des anciens décors à ampoules ont été remplacés par de nouveaux dispositifs équipés à 100% de LED à très faibles consommations (entre 12 et 72 watts par motif, ce qui représentera au global pour cette saison 2022-2023 une consommation totale de 1760 watts pour l'ensemble des 57 motifs qui seront mis en place.

Afin de réduire encore davantage la consommation électrique, bien qu'elle soit dérisoire (529 kWh, soit environ 106 Euros pour 30 jours d'allumage), une première tranche de motifs sera équipée de programmeurs assurant leur coupure automatique 7 heures après leur mise en route.

Cette année, les illuminations seront mises en route de 7 décembre au 7 janvier.



INFORME TA VILLE



C'est avec plaisir que nous vous annonçons la mise à disposition aux habitants de l'application mobile **INFORME TA VILLE** qui permettra à tout citoyen qui le souhaite de signaler un dysfonctionnement constaté sur le domaine public ou dans un bâtiment communal.

Pour pouvoir en profiter c'est très simple ; depuis votre téléphone mobile :

- Rendez-vous sur :

"App store" si vous possédez un téléphone portable de marque **Apple**,

ou **"Play store"** si vous êtes sur un mobile **Android**.

- Télécharger l'application afin de l'installer sur votre smartphone.

⚠ Lors de la 1ère utilisation, vous devrez vous créer un compte, qui vous permettra d'accéder de manière sécurisée à l'application.

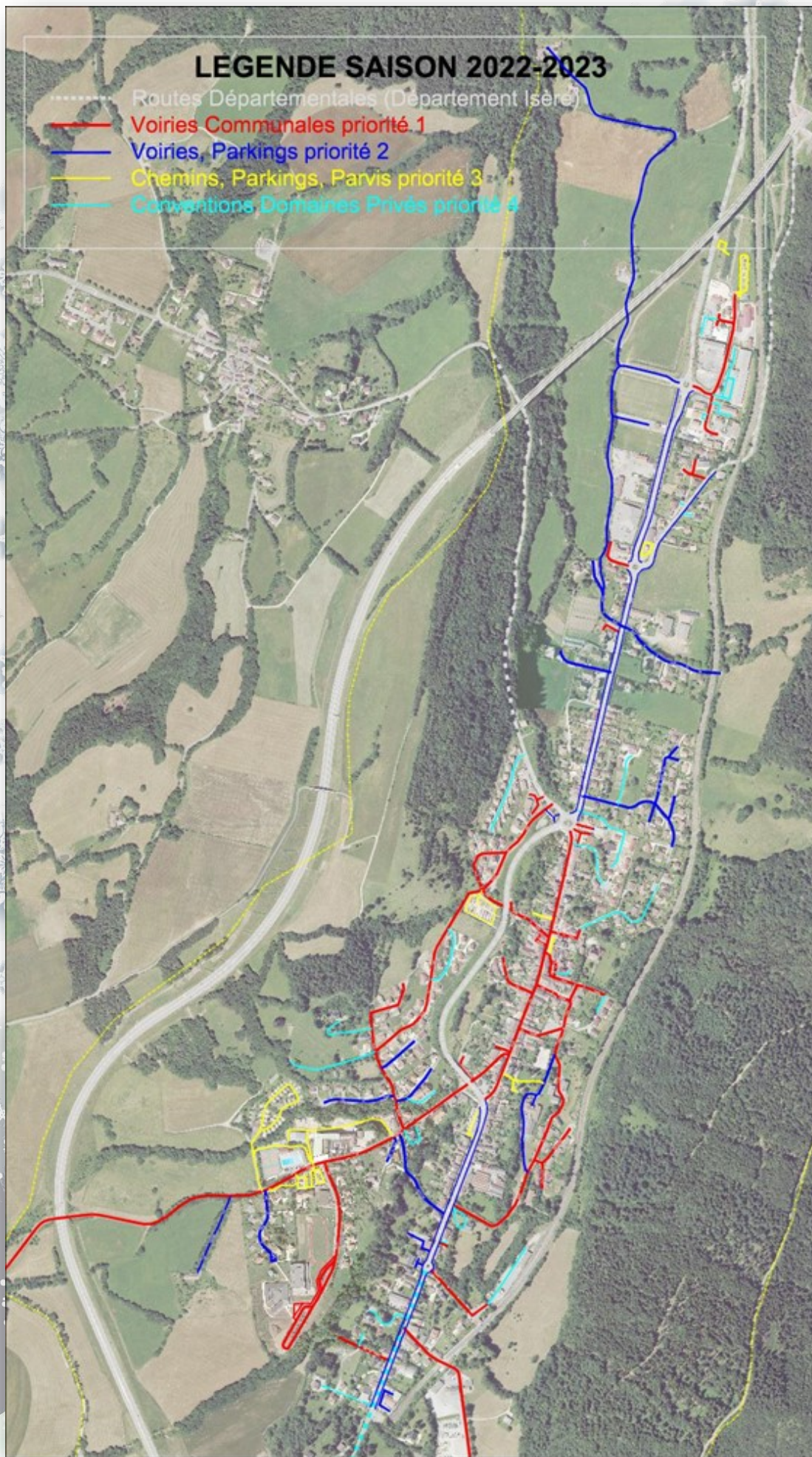
Cette application mobile constitue pour la Ville de Monestier de Clermont un support supplémentaire afin de permettre aux usagers de communiquer et s'impliquer plus facilement dans la vie locale.

Elle vient s'ajouter aux médias existants : site internet, magazine municipal, panneau lumineux, compte Facebook, affichage communal etc.

Nous vous souhaitons une bonne découverte de ce nouveau moyen de communication, et vous remercions par avance de vos contributions, qui permettront davantage de réactivité de notre part, pour embellir et améliorer la qualité de vie de notre village.

LEGENDE SAISON 2022-2023

- Routes Départementales (Département Isère)
- Voiries Communales priorité 1
- Voiries, Parkings priorité 2
- Chemins, Parkings, Parvis priorité 3
- Conventions Domaines Privés priorité 4





PLAN DE DÉNEIGEMENT

Le déneigement est une tâche complexe et indispensable dans une commune de moyenne montagne comme la nôtre. Pour autant, cette mission confiée aux services techniques doit absolument respecter les règles de sécurité élémentaires ainsi que la réglementation, pour le bien être de tous et en premier lieu des agents.

Afin d'optimiser les parcours, et respecter le temps de travail des agents, un plan de déneigement a, cette année, été mis en place. Il permet ainsi de définir les priorités, et de s'assurer que chaque agent, ainsi que le prestataire qui viendra renforcer les effectifs, interviendront dans de parfaites conditions de sécurité.

Dés l'hiver 2023-2024, les propriétaires privés qui souhaiteront une intervention de la municipalité sur leur voirie privée devront se faire connaître auprès de la mairie. Une convention de déneigement sera établie, mentionnant le linéaire précis ainsi que le coût de la prestation, facturée au simple tarif des travaux en régie municipale qui sera présenté par délibération le 1er trimestre 2023.

LE TROTTOIR SITUÉ DEVANT SON HABITATION ...



Par arrêté du **13 mars 1997**, les riverains des voies publiques sont tenus de procéder à l'enlèvement de la neige (au balayage, au désherbage, au curage des fossés...) sur les trottoirs au droit de leurs propriétés respectives.

Personne concernée :

- **Locataire** ou **propriétaire** d'une maison individuelle
- **Syndic de copropriété** agissant au nom du syndicat des copropriétaires d'un immeuble en copropriété

En cas de non respect, la **victime** (passant, copropriétaire...) peut engager votre responsabilité.



DISPOSITIF D'ARRÊT DE NEIGE



La commune impose l'installation d'un dispositif d'arrêts de neige sur les toits situés en bordure des voies publiques par arrêté du **24 août 2000**.

Le but de cette installation :

- d'assurer la **sécurité des personnes** ;
- d'éviter le **blocage des portes** et des fenêtres ;
- de ne pas encombrer les voies de circulation, piétonnes comme automobiles ;
- de **stabiliser la couverture de toit** afin qu'elle ne soit pas emportée avec le poids.

Pour information, en cas de dommages, sur une voiture garée devant chez vous, par exemple, votre **responsabilité civile** peut être engagée.



**PLACE DU
CHAMP DE FOIRE
MERCREDI**

15H - 19H



FLASHEZ-MOI !

**PAGE FACEBOOK
DU MARCHÉ**



CIMETIERE

Les travaux préparatoires à la réalisation de la clôture de la future extension du cimetière débuteront en début d'année. La consultation des entreprises a eu lieu en décembre, l'analyse des offres est en cours.

La première phase consistera à réaliser les terrassements nécessaires pour accueillir les stationnements et la future entrée, le long du chemin des Côtes.

Ces travaux seront l'occasion d'améliorer la sécurité des usagers de la voirie, tant véhicules que piétons, en élargissant cette dernière pour permettre un cheminement piétons suffisamment large et sécurisé, ainsi que la pose d'un éclairage public, manquant sur ce tronçon.



Les premières consultations relatives aux travaux de remise en conformité de la Station d'Épuration, déclarée non conforme depuis 2009 par les services de la Police de l'Eau de l'Etat, ont eu lieu courant Novembre. La première phase consistera à la construction d'une nouvelle armoire électrique, intégrant notamment des enregistreurs et un dispositif d'alerte et de télétransmission, aujourd'hui inexistant.

La seconde tranche de travaux, prévue en début d'année, consistera à mettre en conformité le réseau d'assainissement en entrée de STEP en rénovant le réseau, dimensionnant le déversoir d'orages, et remplaçant le dégrilleur notamment.

SERENITE ET TRANQUILLITE DU VILLAGE

A toute heure du jour et de la nuit, la semaine comme le samedi et le dimanche, les jours fériés, l'on peut entendre scooters, véhicules, pots d'échappement défectueux, bruits de tronçonneuses, tondeuses, disquieuses, boîtes de nuit dans des appartements, aboiements de chien de jour comme de nuit, et j'en passe.

Tous les bruits relatifs à cette liste non exhaustive troublent votre quotidien et perturbent la tranquillité de chacun.

Pour signaler leur mécontentement, certains se manifestent en mairie, d'autres appellent la Gendarmerie, et quelques uns se risquent même à aller au contact de la personne à l'origine du bruit.

Je me permets de vous rappeler que le bruit de toute nature est réglementé par arrêté préfectoral ou communal et par la loi, et nul n'est censé ignorer la loi.

Alors qu'une grande majorité de personnes pense que seuls les tapages nocturnes font l'objet d'une réponse pénale, il est peut être bon de rappeler que les tapages diurnes existent et sont tout aussi répréhensibles.

Ce petit texte, simplement pour rappeler que la vie en collectivité peut-être source de contraintes, mais avant tout elle ne demande qu'à vivre en bonne intelligence avec ceux qui nous entourent, l'individualité ou l'égoïsme n'ont pas leur place.

Aussi, parents de jeunes en possession de scooters, propriétaires de véhicules dignes des rallyes ou ayant des échappements défectueux ou trafiqués, propriétaires de chiens qui aboient sans cesse, administrés de tout âge ayant toujours une bonne raison de travailler en dehors des horaires réglementés, il vous est simplement demandé de respecter ou faire respecter auprès de votre entourage concerné la tranquillité de notre village.

A terme, j'envisage de créer un site communal de communication permettant à chacun de cibler certains écarts de comportements répétés, et pouvoir agir en conséquence auprès des habitants non respectueux.

Un grand merci à la grande majorité des habitants respectueux par leurs agissements au bon vivre collectif, et un très grand souhait de sensibiliser les autres habitants à plus de rigueur dans leur comportement quotidien.

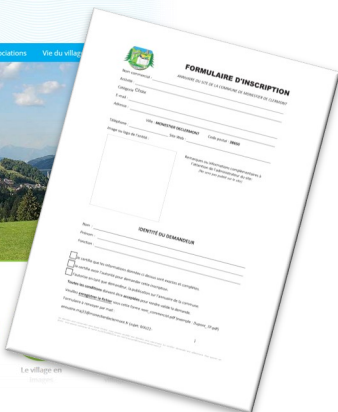
Éric FURMANCZAK

MERCREDI		DIMANCHE
PLACE DU CHAMP DE FOIRE	DEUX MARCHÉS PAR SEMAINE	GRAND RUE
15H - 19H		8H - 12H

MISE À JOUR DE L'ANNUAIRE



SOLIDARITÉ ERIC BONATO



A la suite du sinistre que notre agent des Services Techniques a vécu à son domicile personnel, une collecte a été ouverte au sein de la municipalité pour lui venir en aide financièrement.

L'enveloppe lui a été remise à l'approche de ces fêtes de fin d'année.

Eric BONATO remercie l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette collecte, et tous ceux qui lui ont témoigné des gestes d'entraide de toute nature.

Nous profitons de cette fin d'année et l'arrivée de nouveaux commerçants pour faire une mise à jour de l'annuaire du site de la commune. Que vous soyez un acteur économique, sportif, associatif ou autre présent sur la commune et que vous souhaitez l'intégrer, merci de télécharger le formulaire sur le site et le renvoyer par mail. Si vous apparaissez déjà sur le site veuillez confirmer votre souhait de toujours y figurer car les entités sans formulaire d'inscription seront supprimées dans le premier trimestre 2023.



FUTURE VENTE IMMOBILIÈRE GRANGE SENES



Prochainement la grange SENES (parcelle cadastrale AH 60) sera mise en vente aux enchères en ligne. Les bénéfices serviront le financement à la rénovation et à l'amélioration énergétique des logements communaux.

Chaleur excessive en été, grand froid en hiver, humidité... des appartements se révèlent inconfortables. En 2025, les passoires énergétiques seront interdites à la location et malheureusement un certain nombre de nos logements risque d'être concerné par cette loi.

Afin d'améliorer le confort des locataires actuels et de ne pas réduire l'offre de logement; nous devons programmer et financer des travaux de rénovations énergétiques globales. Des travaux coordonnés se révèlent plus efficaces et moins chers que des opérations individuelles, lancées au coup par coup.



UN ÉTÉ CANICULAIRE À LA PISCINE



Inutile de vous rappeler que l'été 2022 restera dans les annales.

Inutile de vous dire aussi que notre piscine ouverte dès début juin fut grandement appréciée tout au long de la saison.

Petits et grands sont venus tous les jours vivre les joies de la baignade tout en savourant une bonne glace.

Entre midi et deux, certains venaient nager puis pique-niquer.

Les nageurs ont eux aussi profité de notre ligne pour améliorer leurs performances.

De nombreux enfants ont profité des cours de notre MNS Sandrine dont les qualités pédagogiques ne sont plus à prouver. Des cours de natation et d'aquagym pour adultes étaient aussi proposés. Pour fonctionner un MNS ne suffit pas, Delphine est venue compléter le temps de Sandrine et a été très appréciée, Tanguy le BNSSA très sympathique et bien sûr à l'accueil, les jeunes, une majorité d'étudiants, et pour certains leur premier « job » d'été.

L'eau a toujours été bonne mais pas trop chaude.

Nous avons même eu une petite frayeur un jour d'orage où la foudre est tombée deux fois et où nous avons assisté à un début d'incendie : un hectare ravagé, tout de même!

Tiens, en parlant d'orage, ces jours-là on se retrouve tous à l'abri en attendant de pouvoir se rebaigner et cela permet de faire des connaissances ou de renouer avec d'anciennes relations : finalement un mal pour un bien.

Bien sur quelques imperfections sont encore à souligner : les anciens ont très bien choisi en mettant la piscine sur un lieu ensoleillé du matin au soir mais il y a peu d'ombre : nous y réfléchissons activement. De plus nous voulons apporter encore plus de confort en rajoutant des sièges.

Nous avons la volonté de garder la piscine municipale ouverte un maximum de temps malgré un contexte budgétaire difficile, il s'agit d'un lieu d'échange et de vie sociale très important pour notre village et ceux des alentours

N'hésitez pas à nous contacter pour nous aider à apporter encore plus de plaisir dans ce lieu convivial déjà très apprécié.

MAIRIE DE MONESTIER DE CLERMONT
103, grand rue
38650 MONESTIER DE CLERMONT

E-mail : accueil@monestierdeclermont.fr
Tél. 04 76 34 06 20
Fax 04 76 34 13 39

<https://www.monestierdeclermont.fr/>
Facebook : @villedeMonestierdeclermont



Directeur de publication :
Éric FURMANCZAK

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS
Tirage: 700 exemplaires